

Syctom

Enjeux et actualités du traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne

magazine

03 actualités

● **Paris XV : construction lancée !**



● **Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois : consultation en cours pour le centre de méthanisation**

04 ensemble

Prévention : Ivry et Vitry se mobilisent

à la une

Exploitation Nouvelle ère pour la pesée

En février prochain, la gestion des informations relatives aux tonnages entrants et sortants des installations du Syndicat sera optimisée par le déploiement d'un nouveau logiciel, accessible par tous les partenaires via un Extranet dédié.



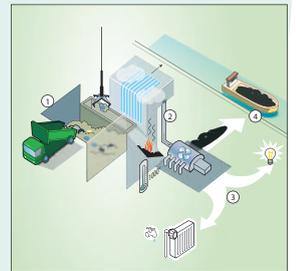
À Isséane, les outils (badge, borne, lecture informatisée des plaques minéralogiques) du nouveau système de gestion des pesées ont déjà été installés. Ils seront opérationnels en février prochain.

FLUI-DI-FIER. Tel pourrait être, en un mot, l'objectif du nouveau système informatique de gestion des pesées développé par le SYCTOM pour faciliter les échanges d'informations avec ses nombreux partenaires (collectivités adhérentes, collecteurs, exploi-

tants, centres privés et repreneurs). Finis les échanges par fax, courrier ou même courriel: place à ALP pour «Acquisition Locale des Pesées» et EPE pour «Extranet des Pesées». À partir de février 2009, toutes les données concernant ●●●

05 décryptage

La valorisation énergétique des déchets



06 dossier

L'accueil du public pour mieux sensibiliser



●●● les quantités de déchets déversées, les matériaux en sortie de centres ou encore les affectations de véhicules et demandes de badges transiteront par le réseau Internet haut débit.

Ces informations seront centralisées sur un serveur Extranet, qui stockera pour chaque partenaire les données le concernant, en toute confidentialité (cf. principe de fonctionnement ci-contre).

Gain de temps et de gestion

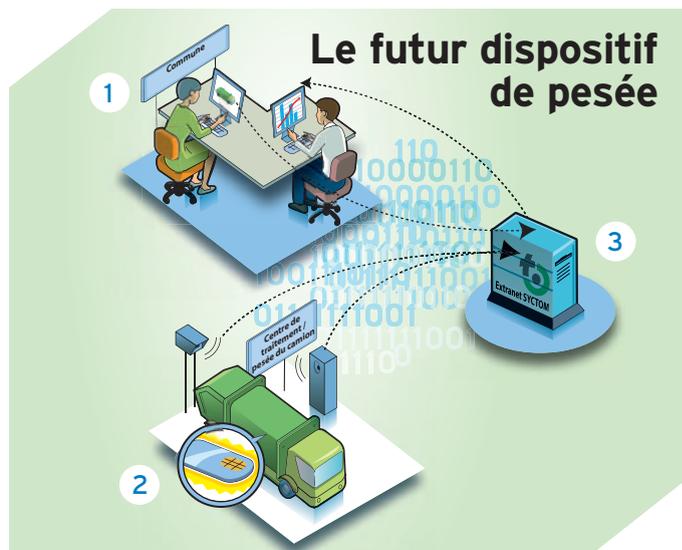
Comme pour tout déploiement informatique important, l'installation du dispositif est programmée en plusieurs étapes. Tout d'abord, le logiciel ALP équipera les centres du SYCTOM tout en fonctionnant avec l'ancien système de badges. Puis les nouvelles bornes – accompagnées de la lecture informatisée des plaques minéralogiques – prendront place à l'entrée et à la sortie des installations de traitement des déchets. Entre-temps, les partenaires auront été dotés de badges RFID, capables de dialoguer avec le nouveau serveur informatique du Syndicat. Une seule contrainte pour eux : être équipés d'une liaison ADSL haut débit pour se connecter à EPE.

Grâce à ce nouveau dispositif, le Syndicat entend fiabiliser et accé-

lérer l'échange des informations. Par exemple, avec les badges RFID, les communes disposeront d'un véritable outil de pilotage leur permettant de gérer en direct, via le serveur Extranet, les autorisations de parcours de traitement² des bennes. Autre changement de taille : les photos et données de pesées recueillies aux entrées de centres seront consultables à J +1 par les collectivités, toujours sur le serveur Extranet. Résultat : un gain de temps pour la validation des passages, et donc pour le calcul des dépenses et recettes liées aux déversements !

Formation des utilisateurs

À l'issue des séances de présentation de ce projet aux partenaires du Syndicat, qui ont eu lieu au printemps dernier, un groupe de travail rassemblant de futurs utilisateurs a été constitué afin de préciser certains points : traçabilité des badges, procédures en cas de situation perturbée, validation par signature électronique, etc. Suite à la prise en compte de certaines modifications, la phase test a pu démarrer en septembre avec des volontaires. À l'issue de cette première phase, des demi-journées de formation à l'outil ont été programmées pour tous les par-



1. Chaque commune dispose d'un lot de badges numérotés affectés à chaque camion. Lorsqu'un badge doit être affecté à un nouveau camion, la commune effectue sa demande via le serveur Extranet, et le SYCTOM active en quelques heures le numéro correspondant au badge.

2. Au passage d'un camion, une caméra photographie la plaque d'immatriculation, tandis que l'automate de pesée enregistre (outre le poids) la provenance et le contenu grâce au badge RFID. Photo et données sont transmises via l'ADSL au serveur Extranet, qui les stocke sur l'espace dédié à la commune.

3. À tout moment, la commune peut consulter directement sur Extranet l'intégralité des données concernant ses déversements : statistiques et fiches par camion à J +1, courbes d'évolution dans le temps, etc., pour mesurer les pics et les creux, et piloter au plus près les circuits.

tenaires. Dans un premier temps, ce sont les «peseurs» (en charge des pesées sur les installations) ainsi que les administrateurs des pesées au sein du SYCTOM qui manipuleront le logiciel. Puis, de novembre à janvier, près de 350 personnes seront, à leur tour, familiarisées avec le sys-

tème, en fonction du module d'apprentissage choisi (paramétrage des badges, visualisation des pesées, validation des tonnages, etc.).

1. Radio Fréquency IDentification.

2. Parcours de traitement : Itinéraire attribué par le SYCTOM à une commune pour le versement d'un déchet dans un centre de traitement.

baromètre

Zoom sur... le bilan énergétique et environnemental de l'industrie du recyclage en 2007

Dans le cadre d'une étude réalisée pour le compte du Bureau international de la récupération et du recyclage (BIR), un groupe de chercheurs de l'Imperial College de Londres a calculé le bilan énergétique et environnemental de huit matières recyclées : aluminium, cuivre, fer, plomb, nickel, fer-blanc, zinc et papier. Pour l'institution britannique, l'impact du recyclage de ces matériaux est largement positif.

-551
millions de tonnes

C'est l'émission de CO₂ évitée sur la planète grâce au recyclage des huit matières étudiées par les chercheurs britanniques. Les gains les plus importants reviennent à l'aluminium et au nickel recyclés, avec une économie de 811 kilotonnes (kt) de CO₂ pour le premier et de 354 kt pour le second.

1,8% des énergies fossiles consommées dans le monde a été économisée en 2007 grâce à l'industrie du recyclage.

Paris XV

Construction lancée !



La première étape des travaux consiste à remblayer le terrain d'une surface de 11 000 m².

Le 24 septembre dernier, la construction du premier centre de tri des collectes sélectives à Paris, dans le XV^e arrondissement, a débuté. Jusqu'au deuxième trimestre 2010, date prévue pour la mise en service de l'installation, les

engins de chantier se partageront les lieux. Première phase : le remblaiement du terrain, qui fut, durant plusieurs mois, le site de fouilles archéologiques (voir *SYCTOM Magazine* n° 21). Après cette première phase de mise à niveau, la

deuxième étape – qui devrait durer deux à trois mois – consistera à réaliser des fondations sur pieux pour permettre, ensuite, l'édification du bâtiment et la pose des équipements de tri (environ onze mois). Conformément à ses engagements, le SYCTOM réalise une unité industrielle aux fortes composantes environnementales (toiture végétalisée, récupération des eaux de pluie, panneaux solaires, etc.) afin de garantir la meilleure intégration urbaine possible. Chaque année, 15 000 tonnes de collectes sélectives des XIV^e et XV^e arrondissements (soit 350 000 personnes) seront triées et préparées au recyclage. Le coût de cet équipement pour le Syndicat est estimé à près de 27 millions d'euros.

**Blanc-Mesnil/
Aulnay-sous-Bois**

Consultation en cours pour le centre de méthanisation



Le site prévu pour la méthanisation dans la zone industrielle du Blanc-Mesnil.

Le SYCTOM a lancé, en juin dernier, l'appel d'offres portant sur la conception-réalisation d'un centre de tri-méthanisation au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois. Réalisé en comaîtrise d'ouvrage avec le SIAAP, le futur centre associera sur un même site la méthanisation des déchets ménagers et des boues de la station d'épuration. Ce projet très novateur sera réalisé dans une démarche de «haute qualité environnementale», avec des exigences fortes en matière d'intégration urbaine et architecturale, et il privilégiera le transport ferroviaire pour les matériaux.

Romainville

Dépôts sauvages : solution trouvée

La commune de Romainville, le nouvel exploitant Urbaser et le SYCTOM se sont entendus, en lien avec le Préfet de la Seine-Saint-Denis, sur la façon de proscrire définitivement les dépôts sauvages autour du centre de traitement des déchets. La solution consistera à limiter l'accès aux deux voies longeant l'unité, la rue Anatole-France et le Chemin-Latéral. Le déblaiement des déchets s'effectuera en parallèle des travaux d'installation du dispositif de gestion des accès.



La solution consiste à limiter l'accès aux deux voies longeant le centre.

Collecte Saint-Mandé compacte les déchets

En mai et juin derniers, 15 foyers de Saint-Mandé ont testé chez eux Cyclabelle, une poubelle qui met automatiquement à plat les bouteilles, les packs en carton, les canettes de soda et les conserves. Grâce à son système de compression par pompe fonctionnant sur secteur, avec une très faible consommation électrique et un encombrement réduit, Cyclabelle, permet de stocker 160 litres d'emballages dans un sac de 40 litres. Avec à la clé une réduction par quatre du volume des déchets recyclables. L'intérêt de cette poubelle de nouvelle génération est aussi de limiter les passages des bennes de collectes sélectives. À l'issue des deux mois de test, SITA France - qui en est l'initiateur - a adressé un questionnaire aux familles testées. L'analyse de l'enquête est en cours. Cette expérimentation prolonge l'acquisition faite par la ville de Saint-Mandé, en septembre 2007, de trois poubelles publiques écologiques - baptisées Big Belly - qui, en tassant les déchets, ont permis de réduire les collectes par rapport aux poubelles classiques : une fois tous les quinze jours au lieu d'un passage quotidien.

Prévention Ivry et Vitry se mobilisent

Parce que la réduction des déchets ne s'obtient que par les efforts conjugués de tous les acteurs, les villes d'Ivry et de Vitry ont décidé d'entamer le dialogue avec les enseignes commerciales présentes sur leur territoire.

«Tout est parti d'un constat commun lors d'une rencontre entre un bailleur de Vitry, confronté à la gestion de déchets en constante augmentation, et la ville d'Ivry, qui souhaite réduire le traitement par l'incinération, explique Marc Stampfler, chargé de mission Développement durable à Ivry. Nous sommes convenus que la priorité n'est pas d'éliminer les déchets, mais bien de faire en sorte qu'il s'en produise le moins possible, et de promouvoir le recyclage.» Décidées à impulser une démarche dans ce sens, les villes d'Ivry et de Vitry, ainsi que leurs trois principaux bailleurs sociaux*, élaborent un projet d'actions autour de ce credo commun.

La réduction des déchets au cœur du débat

Le premier acte a consisté à inviter les enseignes commerciales présentes sur le territoire des deux communes à une réunion pour débattre de la réduction des déchets. «Nous avons déjà mené un travail important de sensibilisation auprès de la population sur ce thème. Il nous semblait important de remonter dans la chaîne des responsabilités en nous adressant aux entreprises du commerce et de la distribution qui peuvent être des prescripteurs vis-à-vis des fabricants.»

En mai dernier, les maires adjoints en charge de l'environnement



«Remonter dans la chaîne des responsabilités en nous adressant aux entreprises du commerce et de la distribution.»

d'Ivry et de Vitry accueillent une quinzaine de directeurs de magasin et de responsables du développement durable de différentes enseignes, ainsi que plusieurs responsables d'éco-organismes de la filière des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques). Plusieurs pistes sont évoquées lors du débat : la possibilité pour le consommateur de déposer les «suremballages» sur le site même des magasins, l'assouplissement du principe du «1 pour 1» permettant la reprise en différé d'un ancien équipement, le respect du «stop-pub», la promotion des produits pauvres en emballage, une meilleure visibilité des produits phytosanitaires

«biologiques» dans les rayons... Si certaines propositions rencontrent un écho, d'autres seront plus difficiles à mettre en place. Chaque ville élabore désormais son programme, avec des actions concrètes comme améliorer la visibilité des bacs et des colonnes destinés à accueillir les DEEE, mieux contrôler les sociétés qui distribuent les prospectus... Une deuxième réunion est prévue à la fin de cette année pour dresser un premier bilan et convaincre d'autres enseignes de se joindre à la démarche. Grâce à l'initiative des deux villes, le dialogue a été noué.

* Office HLM d'Ivry, Office HLM de Vitry, la Sémise (SEM de la ville de Vitry).

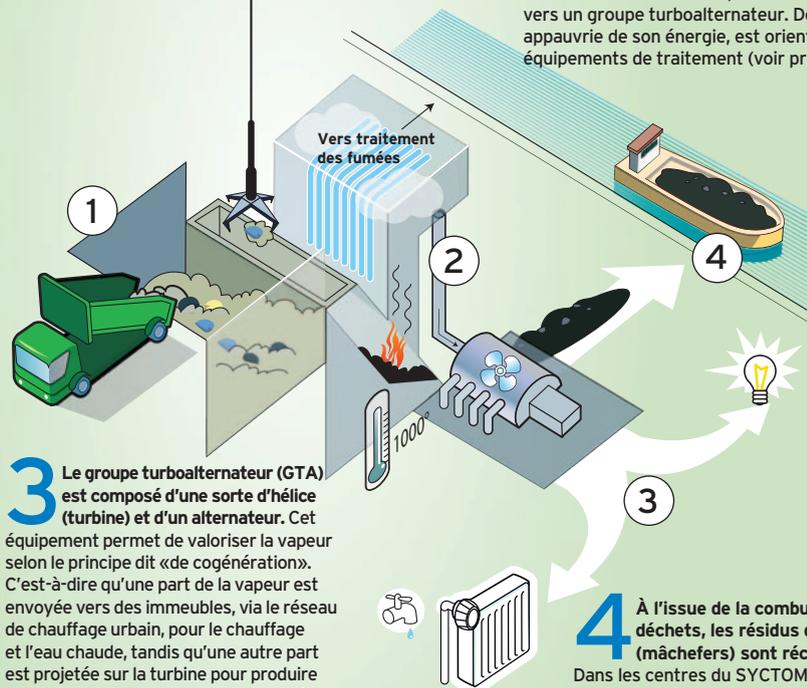
La valorisation énergétique des déchets

Certes, le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. Certes, le recyclage est un mode de traitement à privilégier. Malgré tout, il reste des déchets qui ne peuvent pas être réutilisés dans le cadre d'une filière de recyclage ou de réemploi. Pour ces OMR (ordures ménagères résiduelles), la valorisation énergétique par incinération apparaît comme l'une des solutions les plus satisfaisantes pour l'environnement. Ce mode de traitement mobilise peu de surface (à l'opposé de la mise en décharge) et produit une énergie locale directement utilisable sur place, tout en rendant possible l'extraction de sous-produits réutilisables (mâchefers, ferrailles).

à noter Grâce à ce système basé sur la récupération de vapeur d'eau produite par la combustion des déchets, le SYCTOM est en mesure d'alimenter en chauffage et eau chaude sanitaire l'équivalent de 300 000 logements de l'agglomération parisienne.

1 Chaque jour, les collectes d'ordures ménagères résiduelles sont déversées dans les fosses des centres du SYCTOM. Repris par des grappins, ces déchets sont déposés dans une trémie d'alimentation desservant les fours d'incinération.

2 Dans ces fours géants, les déchets sont brûlés à plus de 1 000 °C. La combustion produit des fumées très chaudes qui réchauffent la chaudière et ses parois contenant de l'eau. Au contact de la chaleur, l'eau se transforme en vapeur. Celle-ci est envoyée vers un groupe turboalternateur. De son côté, la fumée, appauvrie de son énergie, est orientée vers les équipements de traitement (voir prochain numéro).



3 Le groupe turboalternateur (GTA) est composé d'une sorte d'hélice (turbine) et d'un alternateur. Cet équipement permet de valoriser la vapeur selon le principe dit «de cogénération». C'est-à-dire qu'une part de la vapeur est envoyée vers des immeubles, via le réseau de chauffage urbain, pour le chauffage et l'eau chaude, tandis qu'une autre part est projetée sur la turbine pour produire de l'électricité. En tournant sur elle-même, la turbine génère une énergie mécanique qui est transformée en énergie électrique grâce à l'alternateur.

4 À l'issue de la combustion des déchets, les résidus d'incinération (mâchefers) sont récupérés. Dans les centres du SYCTOM, après en avoir extrait les métaux ferreux et non ferreux, ils sont acheminés par voie fluviale vers leur lieu de recyclage pour servir de matériaux de travaux publics (soubassement routier).

Questions-réponses

QR

Qu'est-ce que l'étiquetage écologique* ?

L'étiquetage écologique sur les produits de grande consommation, l'un des objectifs du Grenelle de l'environnement, permet d'indiquer les émissions de CO₂ (dioxyde de carbone) liées au cycle de vie d'un produit : de sa fabrication à son élimination en passant par sa mise sur le marché. Plus un produit a nécessité d'énergie – plus il a voyagé, par exemple –, plus son bilan carbone sera élevé.

Est-il normalisé ?

Non, pas de normes ni de règles. Toutes les grandes enseignes se mettent à «l'étiquetage vert» des produits alimentaires avec des approches différentes, au risque de semer la confusion. Chacune a son appellation propre*, et surtout des méthodes de calcul et des indices qui diffèrent.

* Étiquetage «écologique» ou «environnemental» ou «carbone» ou «vert»...

Quelles en sont les limites ?

La diversité des approches révèle la difficulté d'établir avec justesse le bilan carbone d'un produit. En outre, ce bilan laisse de côté d'autres paramètres environnementaux majeurs : eau consommée, quantité de pesticides utilisés... L'harmonisation des méthodologies sera nécessaire avant que l'étiquetage écologique devienne un jour une obligation

et une norme à part entière. Une hypothèse qui n'est pas à écarter. Il faudra alors trouver un équilibre entre la finesse des critères et la lisibilité des étiquettes.



Comme ici, à Saint-Ouen, lors d'une journée portes ouvertes, le public se déplace en nombre pour découvrir l'univers du traitement des déchets.

Sensibilisation Le SYCTOM accueille le public

Le Syndicat dispose d'une large palette d'outils et de moyens pour rencontrer les habitants de son territoire – partie intégrante de sa mission de service public. Objectif avoué : changer les comportements !

«*La visite m'a beaucoup plu, même si l'odeur n'était pas très bonne...*» Comme Maëlle, 7 ans, ils sont chaque année plusieurs centaines à venir visiter «l'en-

droit» où leurs déchets sont traités. Qu'ils soient élèves en sortie de classe avec leur professeur, enfants accompagnés de leurs parents à l'occasion de journées

portes ouvertes ou encore associations et professionnels reçus sur rendez-vous, ils sont de plus en plus nombreux à découvrir l'envers du décor.

En 2007, ce sont 2 919 personnes qui ont été accueillies sur les installations du SYCTOM, dont 1 418 dans le cadre de visites programmées. Et, sur les neuf premiers mois de 2008, on dénombre déjà plus de 3 521 visiteurs ! Un

«*Les visites et les journées portes ouvertes permettent aux habitants de prendre conscience de leur production de déchets et de l'importance du geste de chacun pour les recycler et les valoriser.*»

intérêt en croissance régulière et continue depuis plusieurs années maintenant...

Les scolaires : un public privilégié

Le Syndicat a mis en place une équipe dédiée à l'accueil du public. Composée de deux personnes, elle reçoit sur rendez-vous, en fonction des disponibilités, scolaires, associations et groupes, toute l'année. Au quotidien, c'est un véritable partenariat qui s'est établi entre le SYCTOM, les communes adhérentes et les acteurs locaux pour sensibiliser, par des visites de centres, des publics cibles comme les ambassadeurs du tri et les techniciens des services déchets, les gardiens d'immeubles..., qui sont d'essentiels relais d'information. Des moyens humains complétés par des outils pédagogiques et de communication, dont certains peuvent être mis à la disposition des communes adhérentes pour l'organisation de leurs événements municipaux (www.syctom-paris.fr/espacecollectivites). «*L'accueil et l'information du public font partie intégrante de notre mission de service public*, explique Véronique Menseau, directrice de la communication du SYCTOM. *Les visites et les journées portes ouvertes permettent aux habitants de prendre conscience de leur production de déchets et de l'importance du geste de chacun pour les recycler et les valoriser.*» Montrer pour changer les comportements, tel est donc le sens de ces rencontres, dont le public de prédilection reste les scolaires !

Les enfants mettent des images sur les mots

Très souvent, dans le cadre de leur enseignement, les professeurs proposent des ateliers pédagogiques à leurs élèves. Le SYCTOM est alors

3 questions à...

Christelle Krief, professeur

1 - Quel centre avez-vous visité et avec qui ?

J'ai visité le centre de tri des collectes sélectives à Nanterre avec 25 élèves de 6^e du collège Jean-Macé de Clichy-la-Garenne.

2 - Pourquoi une telle démarche ?

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet, lié à l'éducation au développement durable, visant à sensibiliser les élèves à certains problèmes environnementaux. Ce travail a pour objectif d'inciter les jeunes au respect de l'environnement, de montrer la responsabilité de chacun à cet égard et de les faire participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Cette visite pédagogique permet d'informer les élèves sur le tri sélectif et ses enjeux de façon concrète.

3 - Quelles ont été les réactions de vos élèves ?

Les élèves ont été enthousiastes et intéressés. Ils n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions. Ils ont été très impressionnés par les machines, la quantité de déchets, et étonnés par la précision que demande le tri. Ils sont repartis motivés et prêts à faire plus attention à la façon dont se réalise le tri à la maison !



Les enfants restent un public privilégié pour sensibiliser au recyclage des déchets.

sollicité pour aider à mettre des images sur les mots. Des enfants qui repartent «enthousiastes (...) et prêts à faire plus attention à la façon dont se réalise le tri à la maison », raconte Christelle Krief, professeur au collège Jean-Macé de Clichy-la-Garenne. Elle a visité avec sa classe, en juin dernier, le centre de tri des collectes sélectives à Nanterre (voir ci-dessus «3 questions à...»).

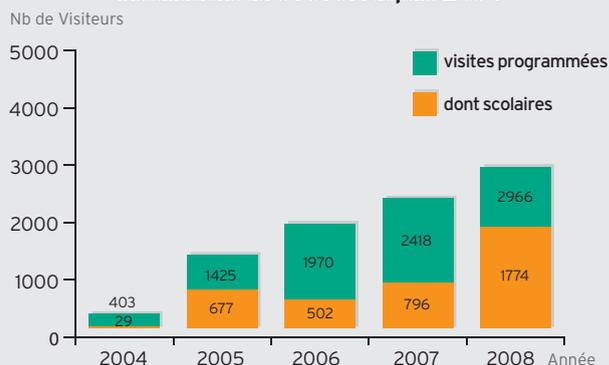
Les nouvelles installations se visitent

Jusqu'à présent, cette installation était celle qui était privilégiée pour accueillir le public. Mais, avec

l'ouverture prochaine des circuits de visite du centre de tri des collectes sélectives à Sevran et du centre multifilière Isséane (en 2009), le Syndicat disposera de nouvelles capacités d'accueil. En attendant les suivantes...

Car, pour chaque nouvelle construction, le SYCTOM prévoit l'aménagement d'un circuit de visite et d'une salle d'information. Ce sera ainsi le cas pour les unités de méthanisation à Romainville et au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois, prévues à l'horizon 2013.

Évolution du nombre de visiteurs reçus sur les installations du SYCTOM depuis 2004



Entre 2004 et 2007, le nombre de visiteurs reçus dans les installations du SYCTOM a été multiplié par sept. Au total, depuis 2004, près de 9 200 personnes ont été accueillies.

Visites des installations : mode d'emploi

Le SYCTOM propose de découvrir, dans le cadre de visites programmées gratuites :

- les centres de tri des collectes sélectives à Nanterre et à Sevran ;
- le centre multifilière d'Ivry-Paris XIII ;
- Isséane, à Issy-les-Moulineaux (à partir de 2009).

Ces visites concernent en priorité les groupes (scolaires,

associations, groupes constitués par les offices du tourisme, OPHLM...) situés sur le territoire du SYCTOM. La sensibilisation auprès des élèves est efficace pour des classes à partir du CM1 et dans le cadre d'un projet pédagogique. Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec le service

communication au 01 40 13 17 52 ou 17 29. Il est également possible de découvrir ces installations (et le centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen) dans le cadre des journées portes ouvertes organisées chaque année par le Syndicat, le week-end. Entrée libre. Pour vous tenir informé de l'actualité : www.syctom-paris.fr



Comités du SYCTOM

Les prochaines réunions du Comité du Syndicat auront lieu les 22 octobre et 17 décembre prochains.

Journée portes ouvertes à Ivry-Paris XIII...

Samedi 22 novembre, de 10h30 à 17h, le centre multifilière de traitement des déchets ménagers d'Ivry-Paris XIII ouvrira ses portes au public. Au programme : visite de l'unité de valorisation énergétique par incinération et de son impressionnante fosse de stockage des ordures ménagères ainsi que du centre de tri des collectes sélectives. Venez nombreux et faites passer le message !

... et matinée

Portes ouvertes au nouveau centre de tri des collectes sélectives à Sevrans le 29 novembre de 9h à 12h. Pour en savoir plus : www.syctom-paris.fr

Prévention

Du 22 au 30 novembre prochain se tiendra la troisième édition de la Semaine de la réduction des déchets, organisée par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT), l'ADEME et le réseau de «Ressourceries & Recycleries». Huit jours durant lesquels des ateliers, expositions et opérations de sensibilisation seront proposés au public. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale lancée en octobre 2005 : «Réduisons vite nos déchets, ça déborde !»

Michel Camy-Peyret, ancien Directeur général des services du SYCTOM de l'Agglomération parisienne

«Le développement durable doit guider l'action du SYCTOM»



Quelles ont été les actions phares des quatre années passées à la tête des services du SYCTOM ?

Tout d'abord, l'adoption fin 2004 d'un plan de prévention et de diversification des modes de traitement des déchets qui a permis d'augmenter significativement les collectes sélectives et qui conduira, d'ici à 2013, à ce que plus de 300 000 tonnes de déchets ne soient plus, chaque année, mises en décharge ou incinérées. Dans cet esprit, le choix de la méthanisation des déchets fermentescibles par des centres qui seront construits d'ici à 2013 à Romainville et au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois. Bien sûr, la construction et la mise en route d'Isséane, à Issy-les-Moulineaux. Enfin, la mise en place d'une dynamique - qui était

inéluable - de recours au transport fluvial pour l'évacuation des produits issus des centres de traitement. Fin 2008, près de 80% des produits sont évacués de cette façon.

Quels sont, selon vous, les points d'amélioration ?

La pertinence du Syndicat est reconnue par tous, y compris dans les réflexions menées sur l'avenir de la zone centrale de l'Île-de-France. Il est dommage que les deux tiers du département du Val-de-Marne restent à l'écart de cette structure. En ce qui concerne les missions, il faut que le SYCTOM joue un rôle plus important dans

«Le nouvel Ivry-Paris XIII devra réunir tout ce qui se fait de mieux en termes de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique.»

l'organisation de la collecte des déchets ménagers afin d'homogénéiser leur ramassage et leur transport amont. Des économies d'échelle pourraient être réalisées afin de financer une communication plus forte en direction des particuliers et des entreprises, des soutiens à l'aménagement des locaux dans les immeubles et

de points d'apport extérieurs ou la collecte pneumatique.

Quels sont les autres dossiers que votre successeur, Dominique Labrouche, aura à conduire dans les prochaines années ?

Il faudra achever le programme de construction des centres de tri parisiens dans les XV^e, XII^e et XVII^e arrondissements. C'est important pour assurer le traitement des déchets triés par les habitants et pour illustrer aux yeux de la banlieue que le territoire parisien accueille, lui aussi, des équipements de traitement. La reconstruction du centre de traitement à Ivry, prévue pour 2015, sera l'élément majeur

de la nouvelle mandature. Il s'agit d'un projet harmonieux, ambitieux, qui associera le tri des ordures résiduelles, la méthanisation de la fraction humide et l'incinération du solde. Le nouvel Ivry-Paris XIII devra réunir tout ce qui se fait de mieux en termes de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique.

Syctom
magazine

Internet : www.syctom-paris.fr

Avec le soutien de



SYCTOM magazine est une publication du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'Agglomération parisienne - 35, bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - Fax : 01 42 33 40 47 - Directeur de la publication : François Dagnaud - Rédacteurs en chef : Dominique Labrouche - Directrice de la communication : Véronique Menseau - Coordination : Cécile Jean, Nicolas Seguin - Crédits photos : Studio les 4 vents ; cabinet AAE ; Éco-emballages ; A. Olszak ; E. Legars ; J.-M. Treuil / SYCTOM de l'Agglomération parisienne ; infographie : Véronique Béné - Conception réalisation  (réf. MAGA022). Document imprimé sur papier recyclé Cyclus - ISSN 1769-8782

Appel à projets 2008 !

Le SYCTOM propose de soutenir financièrement les collectivités ou les associations en relation avec leur commune d'accueil qui mettent en œuvre des actions de sensibilisation à la prévention des déchets. Faites-nous part rapidement de vos réalisations : l'appel à projets 2008 se clôt le 15 novembre ! www.syctom-paris.fr